



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

Quarante-cinquième session

Ottawa, Canada

13-17 mai 2019

QUESTIONS D'INTÉRÊT ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS

(Préparé par la FAO et l'OMS)

ACTIVITÉS MIXTES FAO/OMS

Réunions mixtes d'experts en Nutrition FAO/OMS (JEMNU) pour l'établissement de facteurs de conversion de l'azote en protéines pour les ingrédients à base de soja et à base de lait utilisés dans les préparations pour nourrissons et les préparations complémentaires

Lors de la session du CCNFSDU39, le Comité a demandé aux réunions mixtes d'experts en Nutrition FAO/OMS (JEMNU) de fournir des avis scientifiques pour l'établissement d'un facteur de conversion azote-protéine scientifique à utiliser pour déterminer la teneur en protéines des ingrédients à base de soja et des ingrédients à base de lait utilisés dans les préparations pour nourrissons et dans les préparations complémentaires. Conformément au mandat et au règlement intérieur du JEMNU, des questions clés PICO ont été identifiées pour guider l'examen systématique. Une revue systématique a ensuite été commandée à des experts dans les domaines de la quantification et de l'analyse des protéines, et la revue devrait être terminée d'ici mai 2019. En outre, pour compléter les données obtenues à partir d'une revue de la littérature scientifique, un appel à données a été lancé avant la fin novembre 2018 afin de recueillir des données pertinentes et non publiées qui pourraient être disponibles. Une réunion du JEMNU pour examiner et évaluer la qualité des données probantes produites par l'examen systématique est prévue pour juillet 2019. Un rapport présentant les résultats de la réunion devrait être soumis avant le CCNFSDU41.

Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016-2025

Le premier rapport d'étape sur la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (Décennie de la nutrition), publié en 2018 et transmis par le Secrétaire général des Nations Unies à l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa soixante-douzième session, donne un aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décennie, reflétant les principaux développements aux niveaux international, régional et national. Suite à la publication du rapport, une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/72/306) sur la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition a été adoptée, encourageant les gouvernements et d'autres parties prenantes à prendre des engagements ambitieux en vue d'intensifier leurs efforts et leurs activités dans le cadre du programme de travail de la décennie.

Pour aider les pays à traduire les politiques et les actions recommandées dans le Cadre d'action volontaire de la CIN2 en engagements d'action plus contraignants et concrets, la FAO et l'OMS ont publié conjointement "Strengthening nutrition action: a resource guide for countries based on the policy recommendations of the Second International Conference on Nutrition" (<https://www.who.int/nutrition/publications/strengthening-nutrition-action/en/>). Une note d'information conjointe FAO/OMS intitulée « Favoriser les engagements en faveur de la nutrition dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition » (<https://www.who.int/nutrition/publications/decade-of-action-commitment-policybrief/en/>) définit les moteurs de l'engagement des individus et des organisations dans le soutien aux actions pour une meilleure nutrition.

De plus en plus, des réseaux d'action de portée mondiale ou régionale, dont l'objectif est d'accélérer et d'harmoniser les efforts autour de thèmes spécifiques en lien avec un domaine d'action du programme de travail de la Décennie pour la nutrition, sont en train de se mettre en place. La Norvège dirige un réseau d'action mondial sur la nourriture durable provenant des océans et des eaux intérieures pour la sécurité alimentaire et la nutrition (<https://nettsteder.regjeringen.no/foodfromtheocean/>). L'Australie et la France dirigent un réseau d'action mondial visant à accélérer et à harmoniser les efforts en matière d'étiquetage nutritionnel. Le Réseau a été créé pour échanger les expériences et les bonnes pratiques des pays, partager

les succès et les défis et se soutenir mutuellement pour accélérer la mise en œuvre de politiques efficaces en matière d'étiquetage nutritionnel. Les gouvernements de la France et de l'Australie ont accueilli la réunion de lancement en février 2019, qui a permis aux pays intéressés de différentes régions du monde de présenter leur situation nationale respective et de partager leurs expériences. Les pays ont également discuté des aspects opérationnels du Réseau, y compris un plan de travail conjoint et les prochaines étapes.

La FAO et l'OMS se préparent à organiser un examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition en 2020, dans le but d'évaluer les résultats des mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations de l'ICN2 et le Programme de travail de la Décennie.

Un site Web consacré à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition est désormais accessible dans les six langues des Nations Unies (www.un.org/nutrition).

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Lors de la 45e session annuelle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la nutrition a occupé une place prédominante dans l'ordre du jour. Le Comité a validé le mandat pour la préparation des directives volontaires du CSA relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition, en soutien à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, et reconnu l'importance d'un processus inclusif conduisant à l'adoption de ces directives volontaires, ouvert à toutes les parties intéressées, qui sera animé par le Secrétariat du CX/NFSDU 18/40/3-Rev 3 CSA, avec l'assistance d'une équipe technique, sous la houlette du Groupe de travail à composition non limitée du CSA sur la nutrition. Les directives volontaires devraient donner des orientations pour aider les pays à rendre opérationnelles les recommandations du Cadre d'action de la CIN2, sous l'égide de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour en savoir plus, voir <http://www.fao.org/cfs/home/plenary/cfs45/en/>

Consultation internationale FAO/OMS pour des régimes alimentaires sains et durables.

Lors d'une réunion organisée le 12 juillet 2017 à Genève, en Suisse, le Directeur général de la FAO et celui de l'OMS sont convenus que les deux agences allaient travailler ensemble plus étroitement sur le thème des régimes alimentaires sains. Un dialogue entre l'OMS et la FAO sur ce que constitue un régime alimentaire sain a été proposé, avec une contribution potentielle à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. En guise de suivi, une journée de réunion a été organisée le 14 décembre 2017 à Genève entre les deux départements techniques de la FAO et de l'OMS, et il a été convenu d'organiser conjointement une Consultation internationale pour des régimes alimentaires sains et durables en février 2019, au siège de la FAO. Il est prévu que la consultation débouche sur des principes directeurs concernant les régimes alimentaires sains que les pays et les individus pourront suivre pour parvenir à un bien-être nutritionnel tout en garantissant dans le même temps la durabilité.

ACTIVITÉS DE LA FAO

Activités de la FAO sur l'étiquetage des denrées alimentaires

Lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), les gouvernements ont affirmé que « l'autonomisation des consommateurs est nécessaire par le biais d'une information et d'une éducation améliorées et fondées sur des données probantes en matière de santé et de nutrition pour faire des choix informés concernant la consommation de produits alimentaires pour des pratiques alimentaires saines ». (FAO/OMS 2014). L'étiquetage des aliments figurait parmi les recommandations du Cadre d'action de la CIN2 (FAO/OMS, 2014). À cette fin, la FAO a mis au point les outils suivants sur l'étiquetage des denrées alimentaires pour renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques et des programmes d'étiquetage alimentaire.

Le site Web de la FAO sur l'étiquetage des denrées alimentaires (<http://www.fao.org/food-labelling/fr/>) a été lancé en septembre 2018 et fournit des informations sur les normes et directives en matière d'étiquetage des denrées alimentaires et les activités de la FAO dans ce domaine.

Le Guide sur l'étiquetage des denrées alimentaires visant à protéger les consommateurs (Handbook on Food Labelling to Protect Consumers) fournit une introduction à l'étiquetage dans le cadre d'un effort continu destiné à aider les organismes de réglementation et les autres intervenants travaillant dans le domaine des systèmes alimentaires qui sont responsables de la formulation et de la mise en œuvre des politiques d'étiquetage alimentaire. Des types particuliers d'étiquettes sont expliqués, comme les listes d'ingrédients (y compris les renseignements sur les allergènes et les additifs alimentaires), le marquage de la date, les étiquettes nutritionnelles (panneaux à l'arrière de l'emballage et étiquetage frontal) ainsi que les allégations nutritionnelles et de santé. Les sections pertinentes de l'ouvrage suivent les directives données par la Commission du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des denrées alimentaires, en particulier la *Norme générale Codex pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (CODEX STAN 1-1985). Le Guide peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/3/a-i6575e.pdf>

Une directive politique pour la récupération et la redistribution (R&R) d'aliments sains et nutritifs destinés à la consommation humaine cible un public multipartite, y compris les gouvernements, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire - fournisseur, recevant ou redistribuant des aliments récupérés - et la société civile des pays en développement, en transition et développés. La directive présente le cadre mondial et les récents développements régionaux en matière de prévention des déchets alimentaires qui ont directement inclus, pour la première fois, la R&R comme l'une des solutions qui contribuent à empêcher que des aliments sains et nutritifs soient jetés ou gaspillés. Il est fait référence aux lignes directrices en matière de sécurité sanitaire des aliments acceptées dans le monde entier ainsi qu'à diverses meilleures pratiques au niveau national sur la manière de traiter la responsabilité, en particulier en ce qui concerne le marquage de la date relatif à la qualité et à la sécurité sur les denrées alimentaires préemballées afin de prévenir le gaspillage alimentaire sans compromettre la santé des consommateurs. La directive devrait être publiée à la fin de 2019.

Le rôle de la FAO dans l'aide aux pays pour la mise au point des étiquettes contribuant à un système alimentaire durable

La FAO met en œuvre le programme Qualité et origine pour soutenir le développement de la qualité liée aux produits d'origine géographique qui contribueront au développement rural. Les indications géographiques (IG) désignent des produits présentant des caractéristiques, des qualités ou une réputation spécifiques résultant essentiellement de leur origine géographique. Les IG sont des outils juridiques pour la protection des droits de propriété intellectuelle conformément à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce. Les IG sont également des outils pour le développement durable du système alimentaire : ces labels basés sur l'origine favorisent la valorisation des produits alimentaires traditionnels de qualité, au bénéfice des producteurs, en particulier les agriculteurs familiaux et les petits exploitants, mais aussi des consommateurs, en favorisant un meilleur accès aux aliments locaux nutritifs.

La FAO a aidé l'Union africaine à élaborer une stratégie continentale pour les indications géographiques en tant qu'outil de développement durable et de systèmes alimentaires durables. En 2018, la FAO a soutenu les travaux sur les IG dans certains pays africains par le biais de la formation organisée à Niamey au Niger et de l'identification de produits pilotes d'IG qui seront développés dans un certain nombre de pays. Dans le cadre de la coopération de la FAO avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), des projets d'assistance technique ont également été mis en œuvre dans des pays tels que la Géorgie, la Serbie, la Croatie, la Turquie et le Monténégro, l'accent étant mis sur les IG comme moteur du développement de chaînes de valeur durables. Enfin, la FAO et l'Organisation pour un réseau international d'indications géographiques travaillent à l'élaboration d'une stratégie de durabilité pour les indications géographiques afin d'encourager les associations d'IG à travers le monde à promouvoir des pratiques durables.

Bases de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments

La FAO coordonne le Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS), un réseau mondial constitué de spécialistes de la composition des aliments, visant à améliorer la qualité, la disponibilité, la fiabilité et l'utilisation des données sur la composition des aliments. Ces données sont indispensables, par exemple, pour évaluer la qualité des régimes alimentaires, ainsi que pour développer et appliquer des recommandations alimentaires en fonction des aliments et des normes d'étiquetage nutritionnel ou des normes précises du Codex. FAO/INFOODS a publié récemment trois nouvelles bases de données sur la composition des aliments : il s'agit des bases de données globales FAO/INFOODS pour les aliments type poissons et crustacés, les légumineuses et la composition alimentaire des légumineuses (légumes secs). La Base de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments pour la biodiversité et la Base de données analytiques FAO/INFOODS sur la composition des aliments ont également été mises à jour. En outre, la FAO coordonne la mise à jour des Tableaux de composition des aliments pour l'Afrique de l'Ouest et le Kenya, qui seront publiés en 2018. Des travaux sont en cours pour l'élaboration des Directives pour la compilation des données FAO/INFOODS et le Cadre d'évaluation FAO/INFOODS pour l'analyse de la qualité des tableaux et bases de données publiés sur la composition des aliments (FCT/FCDB) (le Cadre d'évaluation), deux publications attendues pour 2019. Les bases de données peuvent être téléchargées sur le site Web FAO/INFOODS : <http://www.fao.org/infoods/infoods/fr/>

Groupe d'experts de la FAO sur l'évaluation de la qualité des protéines dans les facteurs essentiels de composition des préparations de suite pour enfants en bas âge et les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi.

Suite à une demande présentée par le CCNFSDU38, la FAO a constitué un groupe de travail d'experts chargé de fournir des avis scientifiques sur l'établissement de directives à l'intention des membres du Codex pour la détermination de la qualité des protéines en utilisant le score de digestibilité des protéines corrigé des acides aminés (PDCAAS) dans les facteurs essentiels de composition des préparations de suite (FUF) pour enfants en bas âge (12-36 mois) et les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF). La session du groupe de travail s'est tenue au siège de la FAO, à Rome (Italie), en novembre 2017. Un rapport présentant les résultats de la réunion a été publié en novembre 2018 1 et donne des orientations pratiques sur la mesure de la qualité des protéines dans deux produits distincts utilisés pour nourrir les enfants dans différentes situations, à savoir les RUTF et les préparations de suite pour enfants en bas âge

Diversité alimentaire minimale-femmes (DAM-F) - Indicateur alimentaire normalisé à l'échelle mondiale pour le suivi de la diversité alimentaire et de l'adéquation des régimes alimentaires des femmes en matière de micronutriments.

La Diversité alimentaire minimale-femmes (DAM-F) est un indicateur dichotomique qui détermine si les femmes de 15 à 49 ans ont consommé ou non la veille au moins cinq sur dix groupes d'aliments définis. La proportion de femmes entre 15 et 49 ans qui atteint ce minimum au sein d'une population peut être utilisée comme indicateur indirect d'une adéquation en micronutriments plus élevée, qui représente une dimension importante de la qualité du régime alimentaire. Avec le soutien du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL), la FAO a lancé début 2018 un projet de recherche sur deux ans destiné à affiner l'outil de collecte de données DAM-F, avec des actions de développement des capacités et de collecte de données dans trois pays cibles : Cambodge, Éthiopie et Zambie. Les résultats de l'étude seront publiés en complément du guide cité plus haut, en apportant de nouvelles informations sur la concrétisation optimale de la collecte de données DAM-F, y compris des recommandations avec des directives spécifiques à certains contextes, utiles pour maximiser l'exhaustivité et la précision des régimes alimentaires des femmes recensés dans le monde entier.

Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale

Des informations fiables sur la consommation alimentaire recueillies au niveau individuel sont nécessaires pour estimer les apports nutritionnels et identifier les principales sources d'éléments nutritifs dans l'alimentation. Afin de traiter le problème de l'accès insuffisant à de telles données, la FAO et l'OMS ont élaboré un outil baptisé FAO/WHO GIFT (FAO/WHO Global Individual Food consumption data Tool). Cette base de données complète est un outil servant à plusieurs objectifs. La plateforme FAO/WHO GIFT fournit des indicateurs simples et précis fondés sur les aliments, dérivés de données individuelles de consommation alimentaire désagrégées par âge et sexe, et qui sont nécessaires dans le domaine de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments. Le système de classification et de description des aliments utilisé a pour nom FoodEx2. Il a été développé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et consolidé en vue d'un usage mondial. L'outil est librement accessible en ligne par l'intermédiaire d'une plateforme Web interactive : <http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/en/>. La plateforme contient déjà une carte d'inventaire avec des informations détaillées sur 193 enquêtes (59 au niveau national et 134 au niveau infranational), provenant principalement de pays à revenu faible et intermédiaire.

Rôle de la FAO dans l'appui aux pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des Recommandations alimentaires (FBDG)

1. Le site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires a été lancé en novembre 2014 et sert de répertoire et de plateforme pour l'échange d'informations sur les recommandations diététiques dans le monde entier. Le site compte actuellement des recommandations alimentaires venant de 101 pays, et sera actualisé en permanence à mesure que des recommandations seront créées ou révisées. • Pour accéder au site Web de la FAO sur les Recommandations alimentaires : <http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/>

2. Une assistance technique directe a été fournie aux gouvernements d'Afghanistan et de Sierra Leone en vue de développer des recommandations alimentaires nationales. Une assistance technique pour la CX/NFSDU 18/40/3-Rev 4 révision des Recommandations alimentaires a également été fournie à plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.
3. Des travaux sont en cours pour le développement d'un ensemble de ressources documentaires pour aider les pays à mettre en œuvre les recommandations alimentaires.
4. En partenariat avec l'Université de Wageningen aux Pays-Bas, la FAO a organisé un séminaire technique international sur le thème « Les innovations pour l'élaboration de recommandations alimentaires : intégrer le développement durable dans les recommandations alimentaires », entre le 23 et le 25 octobre 2018. L'objectif global de ce séminaire technique international était de guider le développement de ressources qui amélioreront la méthode employée par les pays à revenu faible et intermédiaire pour élaborer des recommandations alimentaires, et de proposer des moyens d'incorporer le développement durable dans les recommandations alimentaires.

Rôle de la FAO dans l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école (SFNE)

La FAO axe en priorité ses interventions nutritionnelles sur les enfants et elle considère l'école comme un environnement idéal pour développer des compétences et des capacités en matière d'alimentation, de nutrition et de santé. À cet égard, la FAO encourage l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école (SFNE) en tant que stratégie capitale pour promouvoir ces capacités chez les enfants et au sein de la communauté scolaire dans son ensemble, ainsi que pour appuyer les résultats nutritionnels d'autres interventions et programmes en milieu scolaire. En collaboration avec l'Université des Émirats arabes unis, la FAO a organisé une consultation internationale d'experts sur la SFNE en décembre 2017, qui a débouché sur une vision renouvelée de la SFNE répondant directement aux défis de la sécurité alimentaire, de la nutrition et d'autres problèmes de développement durable. Suite à cette consultation, la FAO est en train de développer des documents d'orientation mondiaux en appui de cette nouvelle vision de la SFNE, ciblant plus particulièrement les pays à revenu faible et intermédiaire. Au niveau régional et national, la FAO a fourni récemment un appui technique pour la conception de la discipline Écologie humaine / Éducation nutritionnelle dans le cursus de formation CX/NFSDU 18/40/3-Rev 5 des enseignants au Malawi, pour l'intégration d'une éducation alimentaire et nutritionnelle fondée sur les comportements dans la révision du cursus national au Kenya, ainsi que lors de l'atelier de lancement pour l'évaluation des bonnes pratiques d'intégration de l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda et en Ouganda. Pour en savoir plus sur le rôle de la FAO dans les écoles : <http://www.fao.org/school-food/fr/>

ACTIVITÉS DE L'OMS

Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles (New York, septembre 2018)

Lors de cette Assemblée générale, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés, entre autres, à i) renforcer leur engagement, en tant que chefs d'État et de gouvernement, à assurer un encadrement stratégique pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles ; ii) promouvoir et appliquer des mesures politiques, législatives et réglementaires, notamment fiscales, le cas échéant, visant à minimiser l'impact des principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles, et promouvoir une alimentation et un mode de vie sains; iii) inviter le secteur privé à continuer à produire et à promouvoir des produits alimentaires compatibles avec une alimentation saine, en s'efforçant davantage de les reformuler afin d'offrir des options saines et nutritives, en réduisant l'utilisation excessive de sel, de sucres et de graisses, en particulier de graisses saturées et trans ; v) inviter le secteur privé à s'engager à réduire davantage l'exposition des enfants à la commercialisation d'aliments et de boissons riches en graisses, en particulier en graisses saturées et en graisses trans, sucres ou sel, conformément à la législation nationale, le cas échéant.

Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (2018)

La 71e Assemblée mondiale de la santé tenue en mai 2018 a adopté une résolution relative à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA71/A71_R9-fr.pdf). La résolution exhorte les États membres à prendre un certain nombre de mesures pour améliorer l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Il réitère les précédentes résolutions de l'Assemblée mondiale de la santé appelant à la mise en œuvre et/ou au renforcement des mécanismes nationaux de mise en œuvre effective des mesures visant à donner effet au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, ainsi qu'à d'autres recommandations de l'OMS fondées sur des données factuelles, à mettre en œuvre les recommandations de l'OMS visant à mettre fin à la promotion inappropriée des aliments pour nourrissons et jeunes enfants et à assurer une alimentation appropriée et fondée sur des données factuelles et appropriée pour nourrissons et jeunes enfants en situation de crise. La résolution appelle également à une augmentation des investissements dans les politiques et programmes d'allaitement maternel.

Commercialisation des substituts du lait maternel : mise en œuvre nationale du Code international : rapport de situation 2018

Cette mise à jour bisannuelle sur le statut juridique du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel a été publiée en mai 2018 (https://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/code_report2018/en/). Ce rapport indique que sur 194 pays, 136 ont mis en place une forme quelconque de mesure légale couvrant l'ensemble des dispositions du Code, un grand nombre d'entre elles ou quelques-unes de ces dispositions. Trois pays ont voté une nouvelle législation s'appuyant sur le code, trois ont adopté des mesures légales supplémentaires pour renforcer leur cadre législatif et deux ont pris des mesures rétroactives en abrogeant des lois ou des dispositions spécifiques de certaines lois. Le rapport fournit également des informations sur les dispositions concernant la commercialisation d'aliments complémentaires dans les 59 pays qui couvrent ces aliments complémentaires dans leur législation en lien avec le Code. Parmi ces pays, 29 imposent des messages et des étiquettes pour les aliments complémentaires, qui doivent comprendre une déclaration indiquant qu'il est important de poursuivre l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou plus, tandis que 23 imposent une mention de l'importance de ne pas recourir à une alimentation complémentaire avant l'âge de six mois. Trente-sept de ces pays interdisent aux fabricants et aux distributeurs de parrainer des réunions de professionnels de la santé et des réunions scientifiques, mais les fabricants et les distributeurs se voient interdire l'utilisation des établissements de santé pour organiser des événements, concours ou campagnes à visée commerciale dans seulement 14 pays.

Boîte à outils NetCode pour le suivi permanent et l'évaluation périodique du Code

L'OMS est à la tête du Réseau pour le suivi mondial et l'aide à la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions consécutives pertinentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (NetCode)). Le partenaire de NetCode a élaboré une boîte à outils pour redynamiser et renforcer le suivi permanent et l'évaluation périodique du code et des législations nationales en proposant des protocoles, des recommandations et des outils. Cette boîte à outils se compose de deux protocoles, un pour les systèmes de suivi permanent et un pour les évaluations périodiques. Le système de suivi permanent est conçu pour être géré par les pouvoirs publics et intégré dans les systèmes de réglementation et de mise en application existants, afin de suivre en continu le respect du code de manière systématique et durable, de façon à pouvoir prendre des mesures d'exécution immédiates. Le protocole d'évaluation périodique définit un modèle de recherche standard destiné à quantifier le niveau de conformité aux lois nationales et au Code (tous les 3 à 5 ans), en recensant les lacunes et les problèmes qui doivent être traités au moyen de mesures politiques et législatives, de programmes et d'investissements.

Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

Glucides, acides gras polyinsaturés et modèles alimentaires :

La 12^e réunion du Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG) a eu lieu à Genève, en Suisse, du 3 au 6 décembre 2018. Le Sous-groupe du NUGAG sur l'alimentation et la santé a finalisé ses recommandations basées sur des données probantes pour les **glucides** (y compris les fibres alimentaires) et les **acides gras polyinsaturés** (y compris l'EPA et le DHA), en tenant compte non seulement de la qualité des preuves, mais aussi de critères supplémentaires, notamment l'équilibre entre les bénéfices et les risques, les valeurs et les préférences, les implications en termes de ressources, la priorité des problèmes, l'équité et les droits de l'homme, l'acceptabilité et la faisabilité. Parmi les études systématiques de fond sur les acides gras polyinsaturés, trois ont été publiées récemment sous forme d'études Cochrane couvrant les acides gras polyinsaturés et deux consacrées aux glucides, de même qu'une étude publiée dans The Lancet. Plusieurs études additionnelles seront publiées en 2019. En ce qui a trait aux **modèles alimentaires**, le Sous-groupe du NUGAG sur l'alimentation et la santé passera en revue les résultats de l'étude systématique initiale qui est en voie d'être finalisée et sera examinée à la 13^e Réunion du Sous-groupe qui se tiendra à Qingdao, Chine, début décembre 2019.

Acides gras saturés, acides gras trans et matière grasse totale :

Une consultation publique sur l'avant-projet de directives de l'OMS sur l'apport en acides gras saturés et en acides gras trans chez l'adulte et chez l'enfant s'est tenue en mai 2018. Les observations ont été examinées et la publication des directives en cours de finalisation est prévue en 2019.

Édulcorants non sucrés

Une consultation publique et la publication subséquente des directives de l'OMS sur l'emploi des édulcorants non sucrés chez l'adulte et chez l'enfant sont prévues en 2019.

Sous-groupe sur les actions politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)-

Afin de contribuer à la mise en œuvre du développement d'orientations et de mesures de politique éclairées par des données probantes pour aider les États membres à développer des environnements alimentaires propices pour promouvoir une alimentation et une nutrition saines, l'OMS a mis en place le Sous-groupe sur les actions politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG), qui travaillera aux côtés du Sous-groupe du NUGAG sur l'alimentation et la santé. Le Sous-groupe du NUGAG sur les actions politiques se concentrera initialement sur l'élaboration de trois ensembles de directives, à savoir sur les politiques d'étiquetage nutritionnel, sur les politiques visant à limiter la publicité pour les aliments ciblant les enfants et sur les politiques budgétaires visant à promouvoir des régimes alimentaires sains. L'élaboration des directives sur les actions politiques visant à promouvoir des régimes alimentaires sains et une nutrition saine contribuera largement à la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), dont l'objectif est d'intensifier les actions au niveau national, régional et mondial pour concrétiser les engagements pris dans les documents finaux de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2). Elle contribuera également à concrétiser les engagements de la Déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et, au final, aux Objectifs de développement durable (ODD) en relation avec la santé et la nutrition.

La première réunion du Sous-groupe du NUGAG sur les actions politiques s'est tenue à Genève (Suisse) du 11 au 14 décembre 2018. Lors de cette 1^{re} réunion, le Sous-groupe a discuté et mis au point la portée et les questions PICO pour guider la réalisation des études méthodiques et formuler ensuite les recommandations pour les directives politiques. Toutes les études méthodiques sont en cours. D'autres examens sont en cours sur la prépondérance des données probantes concernant les avantages et les inconvénients, les valeurs et les préférences, les répercussions sur les ressources, l'équité et les droits de la personne, l'acceptabilité et la faisabilité de mettre en œuvre les politiques définies. La deuxième réunion du sous-groupe du NUGAG sur les actions politiques doit se tenir à Qingdao, en Chine, à la mi-décembre 2019, dans le but d'examiner et de discuter les résultats des études méthodiques et de formuler des recommandations. Il est également prévu de discuter et de finaliser la portée et les questions PICO pour entreprendre une revue des preuves relatives aux politiques alimentaires et nutritionnelles scolaires.

Consultation technique de l'OMS – Produits en relation avec la nutrition et Liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels : considérations pratiques et faisabilité

Au vu du développement croissant des produits en relation avec la nutrition destinés à être utilisés dans un cadre de santé publique et dans des interventions cliniques pour la prévention et le traitement de la malnutrition (à savoir les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF), les préparations diététiques thérapeutiques (F75 et F100), les poudres de micronutriments multiples contenant du fer, les compléments en vitamines et sels minéraux), garantir l'accès à ces produits pour ceux qui en ont le plus besoin est vital. L'accès à ces produits en relation avec la nutrition peut être amélioré en les incluant dans la Liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels (LME), un élément clé de la couverture santé universelle. En alternative, certains de ces produits peuvent être inscrits en tant qu'aliments destinés à des fins médicales spéciales. L'OMS a organisé cette consultation technique les 20 et 21 septembre 2018 à Genève, en Suisse, dans le but d'identifier les critères qui définissent un produit en relation avec la nutrition pouvant être examiné comme candidat à une inscription dans la LME, ainsi que pour déterminer les avantages, les inconvénients et les compromis qui résulteraient de l'inclusion des produits en relation avec la nutrition dans la LME.

Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles

La Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles (eLENA) de l'OMS est une bibliothèque en ligne de lignes directrices pour l'enrichissement d'un catalogue d'actions nutritionnelles. Il s'agit d'une base de référence commune pour les directives, recommandations et informations connexes les plus récentes en matière de nutrition.

Le coût de la mise en œuvre et de l'augmentation à l'échelle est un élément essentiel à prendre en compte lors de l'établissement des priorités des interventions à inclure dans les politiques de nutrition. L'analyse coût-efficacité appuie l'établissement des priorités en définissant les domaines d'action dans lesquels les ressources disponibles permettent d'obtenir les meilleurs résultats en matière de santé et de nutrition. Par conséquent, pour aider davantage les pays à planifier et à élaborer des politiques nutritionnelles fondées sur des données probantes, eLENA a été mise à jour en février 2019 avec une nouvelle fonctionnalité fournissant des liens vers plus de 100 articles et rapports évalués par des pairs évaluant la rentabilité d'un large éventail d'interventions nutritionnelles menées dans divers contextes et situations.

Deuxième Étude mondiale des politiques nutritionnelles (2016-2017)

Le rapport produit à l'issue de la Deuxième étude mondiale des politiques nutritionnelles sur la base des informations et des données fournies par 176 États membres (91 %) et une région a été publié en novembre 2018 (https://www.who.int/nutrition/publications/policies/global_nut_policyreview_2016-2017/en/). Une synthèse des résultats a été transmise à la 70^e Assemblée mondiale de la Santé (WHA) en mai 2018, comme prévu par la résolution WHA 68.19 et par la décision WHA 68(14). Les résultats ont également été utilisés dans le rapport du Secrétaire général à la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025). Plus de 5 000 données individuelles par pays seront intégrées dans la Base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA) afin de mettre à jour les informations du pays respectif.

Base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA)

La base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA) contient actuellement des informations sur près de 2 200 politiques nationales et 6 600 actions programmatiques mises en œuvre dans les pays et 500 mécanismes de coordination ou de suivi. Ces données proviennent de trois sources, notamment les activités de suivi régulier de l'OMS (par exemple enquêtes, rapports des bureaux régionaux et nationaux de l'OMS, études documentaires), les informations transmises par les partenaires (qui tiennent les bases de données sur les politiques en lien avec la nutrition ou qui participent à la mise en œuvre des programmes et des actions sur la nutrition dans les pays), et les informations transmises par les utilisateurs abonnés dans le cadre d'une approche participative de type « wiki ».

En outre, dans le cadre du suivi des progrès réalisés par les pays pour éliminer les acides gras trans produits industriellement de l'approvisionnement alimentaire mondial, l'OMS est en train d'élaborer une fiche de notation des pays pour les acides gras *trans* (AGT) dans la GINA. Cette fiche tire dynamiquement des données de la GINA et classe les pays selon qu'ils ont adopté des mesures législatives conformes à l'approche recommandée ou moins restrictives, qu'ils ont pris des mesures législatives ou autres pour inciter les consommateurs à faire des choix plus sains en la matière (par exemple, étiquetage obligatoire ou volontaire, reformulation volontaire) ou que leurs politiques, stratégies ou plans d'action nationaux expriment un engagement pour réduire les acides gras trans dans l'approvisionnement alimentaire.

Élimination des acides gras trans produits industriellement

L'élimination des acides gras *trans* produits industriellement (ITFA) de l'approvisionnement alimentaire mondial d'ici 2023 est un objectif prioritaire du 13^e Programme général de travail de l'OMS (PTG13) qui guide le travail de l'OMS au cours de la période 2019-2023.

Ensemble de mesures REPLACE :

En mai 2018, l'OMS a lancé le programme d'action REPLACE qui propose une approche stratégique pour éliminer les acides gras *trans* de l'alimentation, avec pour objectif l'élimination mondiale d'ici 2023. L'ensemble de mesures REPLACE comprend un document technique global qui fournit une justification et un cadre pour cette approche intégrée de l'élimination des acides gras trans, ainsi que six modules et des ressources Web supplémentaires (qui seront lancés en mai 2019), pour faciliter la mise en œuvre. (<https://www.who.int/fr/nutrition/topics/replace-transfat>).

Les modules REPLACE fournissent des informations techniques de base et proposent des mesures concrètes pour aider les gouvernements à éliminer les acides gras trans produits industriellement de l'alimentation. Pour parvenir à une élimination réussie, les gouvernements devraient adopter les meilleures pratiques juridiques (décrites dans les modules L et E). Les informations et les étapes pratiques décrites dans les autres modules peuvent être utilisées pour soutenir le processus d'élimination des AGT, si nécessaire.

Consultation d'experts sur l'évaluation des acides gras trans :

La Consultation d'experts sur l'évaluation des acides gras *trans* s'est tenue à Genève (Suisse) les 11 et 12 octobre 2018. La Consultation a examiné les protocoles de laboratoire pour la mesure de l'exposition aux acides gras *trans* (AGT) chez l'homme et de la teneur en AGT dans les aliments ainsi que les outils de surveillance que les pays peuvent utiliser pour surveiller l'apport en AGT dans la population et la teneur en AGT dans l'approvisionnement alimentaire, afin d'accroître la comparabilité des données relatives aux AGT et de surveiller les effets des interventions en santé publique et les changements au fil du temps. Ces protocoles et outils de surveillance seront disponibles dans le cadre des modules REPLACE et des ressources Web en mai 2019.

Rapport d'activité REPLACE : Compte à rebours d'ici 2023 :

Un rapport d'activité annuel est en cours d'élaboration pour suivre les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des mesures visant à atteindre l'objectif mondial d'élimination des acides gras *trans* d'ici 2023. Le rapport tracera le bilan de la situation et les changements survenus à l'échelle mondiale, régionale et nationale au cours de l'année écoulée ; fera le suivi des principaux résultats et jalons stratégiques ; discutera des défis et des possibilités d'action future ; soulignera les catalyseurs et les défis de l'élimination au niveau national ; il recommandera enfin des priorités stratégiques pour les 12 prochains mois afin d'atteindre la cible à l'horizon 2023. Le rapport mettra également en lumière un certain nombre de pays qui ont entrepris des évaluations en vue d'élaborer des feuilles de route nationales pour l'élimination complète et durable des AGT produits industriellement de leurs approvisionnements alimentaires nationaux, en s'appuyant sur l'ensemble de mesures REPLACE. Le rapport devrait être rendu public à l'occasion de la 72^e Assemblée mondiale de la santé, qui se tiendra du 20 au 28 mai 2019.